



ASSOCIATION OF CANADIAN PORT AUTHORITIES  
ASSOCIATION DES ADMINISTRATIONS PORTUAIRES CANADIENNES

**Saisir l'occasion et tirer parti de notre chaîne  
d'approvisionnement**

*Administrations portuaires canadiennes : facteurs d'emplois, de  
croissance et de commerce*

**Mémoire présenté par Wendy Zatylny,  
présidente,  
Association des administrations portuaires  
canadiennes (AAPC)**

**6 août 2014**

## RÉSUMÉ

Puisque 90 % de tout ce que nous achetons est acheminé par bateau, le commerce maritime est à la base de l'économie mondiale. Nous achetons, donc nous devons expédier des marchandises par bateau.

Les 18 administrations portuaires canadiennes sont des installations de renommée mondiale qui se trouvent au cœur des chaînes d'approvisionnement et qui définissent et facilitent le commerce international du 21<sup>e</sup> siècle.

Les navires transportent 90 % des biens essentiels – voitures, outils, appareils électroniques, ressources, aliments et médicaments, entre autres.

Tout comme le chemin de fer qui reliait le Canada d'est en ouest il y a plus de 100 ans, les ports nous rattachent maintenant au reste du monde et nous aident à nous définir en tant que fière nation commerçante.

Les administrations portuaires canadiennes gèrent plus de 60 % du fret maritime du pays et jouent un rôle essentiel dans la croissance économique de notre nation. Chaque million de tonnes de nouvelles cargaisons dans les ports canadiens crée 300 nouveaux emplois.

Mais le monde de l'expédition se transforme considérablement. L'expansion des marchés rapproche les frontières. Les structures commerciales traditionnelles changent. Le choix du moment est critique et nous devons sauter sur les occasions.

Bien que l'expansion du commerce canadien offre des possibilités incroyables, nous pourrions uniquement en tirer parti et accroître notre compétitivité grâce à des installations renforcées et au rendement optimal de la chaîne d'approvisionnement.

**L'Association des administrations portuaires canadiennes (AAPC) exige un partenariat renforcé avec le gouvernement fédéral qui sera profitable pour les deux parties et qui permettra au Canada de se tailler une place parmi les dix meilleurs pays en matière de logistique de transport et d'efficacité de la chaîne d'approvisionnement. Plus particulièrement, nous voulons que le gouvernement du Canada noue le dialogue avec les administrations portuaires canadiennes afin de s'assurer que notre infrastructure puisse répondre à l'augmentation des demandes commerciales et que les activités de nos chaînes d'approvisionnement se déroulent bien et de manière efficace.**

**Pour appuyer davantage les efforts du gouvernement fédéral en matière de promotion commerciale, nous recommandons également un partenariat avec le Service des délégués commerciaux du Canada afin d'élaborer un programme de formation pour les délégués commerciaux dans le but de les aider à mieux comprendre la valeur ajoutée que représente le réseau portuaire national. Enfin, pour surmonter d'autres obstacles relatifs à la prospérité accrue du pays, nous proposons la création d'un groupe de travail interministériel qui étudierait et tenterait de résoudre d'autres enjeux sur une base permanente. Par exemple :**

- **Éliminer les obstacles à la souplesse financière;**
- **Régler différentes questions de réglementation;**
- **Faciliter le transport maritime à courte distance en obtenant des exemptions et en résolvant des enjeux en vertu de la *Loi sur le cabotage*;**
- **Attirer les investissements et appuyer le Réseau Grands Lacs/Voie maritime du Saint-Laurent.**

## CONTEXTE

Fondée en 1958, l'AAPC rassemble 18 administrations portuaires canadiennes (APC) et intérêts nautiques connexes en une association nationale. Nos membres gèrent plus de 162 milliards de dollars de marchandises chaque année.

L'AAPC a pour but d'encourager et de stimuler le développement de l'industrie portuaire canadienne et de défendre les intérêts de ses membres, tout en contribuant à la promotion du développement des intérêts économiques et commerciaux du Canada.

En plus de faciliter le commerce, les ports canadiens sont des membres et collaborateurs importants au sein des collectivités dans lesquelles ils exercent leurs activités. De nombreux ports ont lancé des programmes d'investissement communautaire qui appuient les organisations destinées aux jeunes et aux familles, l'éducation et la formation, les activités de financement locales et les initiatives environnementales.

Nous nous engageons à respecter l'environnement et à favoriser le développement durable, et la majorité des APC sont de fiers membres de l'initiative Alliance verte, un programme de certification des entreprises maritimes visant à réduire leur empreinte environnementale.

Nous sommes fiers de nos ports de renommée mondiale et du rôle que nous jouons dans la détermination de notre qualité de vie. Nous sommes décidés à travailler encore plus fort et à devenir encore meilleurs. Nous collaborons en permanence avec le gouvernement et des partenaires communautaires afin d'améliorer la sécurité et la fiabilité de nos activités dans le but de promouvoir le leadership canadien dans le secteur du transport maritime.

**Nous pouvons contribuer à l'augmentation des exportations du Canada vers les principaux marchés, y compris nos ressources naturelles de qualité supérieure, accroître les choix offerts aux consommateurs grâce aux importations et générer des économies tout au long de la chaîne d'approvisionnement, et ce, au profit de tous les Canadiens.**

## CRÉER DES OCCASIONS EN ABORDANT LES ENJEUX

Bien que les administrations portuaires soient solides et prêtes à se développer, les enjeux et les possibilités augmentent les demandes imposées à l'infrastructure portuaire et à son efficacité.

### Expansion du commerce

En tête de ces enjeux se trouve l'expansion actuelle du commerce canadien. Depuis 2006, le Canada a conclu des accords de libre-échange avec neuf pays et négocie avec trente autres – tous à l'étranger. Une de ses plus récentes réalisations est l'entente historique avec l'Union européenne et un pacte avec la Corée. Des négociations permanentes avec d'autres marchés d'envergure incluent l'Inde, le Japon et d'autres pays faisant partie du Partenariat transpacifique (PTP).

### Changements des itinéraires commerciaux

Les structures commerciales à l'échelle mondiale se transforment considérablement. Un rapport récent du Conference Board du Canada indiquait que même si les échanges avec notre plus grand partenaire,

les États-Unis, sont considérables, la valeur des échanges bilatéraux du Canada avec son voisin du Sud est pratiquement la même qu'en 2001, alors que les échanges avec le reste du monde ont augmenté de plus de 80 %.

Les bateaux naviguant les eaux du monde sont aussi de plus en plus gros. Au cours des 20 dernières années, la capacité moyenne des porte-conteneurs a plus que quadruplé. Par exemple, China Shipping Container Lines Co. construit actuellement une flotte des plus gros porte-conteneurs au monde, mesurant 400 mètres de longueur et 60 mètres de largeur, soit une taille supérieure à celle de l'agrandissement actuel du canal de Panama.

### **Efficacité de la chaîne d'approvisionnement**

La capacité du Canada à améliorer l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement est aussi un enjeu qui prend de plus en plus d'importance. La Banque mondiale publie un rapport semestriel sur les indicateurs de rendement de la logistique. Voici les six éléments mesurés :

- L'efficacité du processus d'autorisation;
- La qualité de l'infrastructure liée au commerce et au transport;
- La facilité à organiser des cargaisons à des prix compétitifs;
- La compétence et la qualité des services de logistique;
- La capacité à assurer le suivi des envois;
- La fréquence à laquelle les envois se sont arrivés à destination dans les délais de livraison prescrits.

En 2012, le Canada se situait au 14<sup>e</sup> rang parmi 155 pays. Pas mal, sauf que – comme l'indique le rapport – le facteur important est le quintile dans lequel se trouve le pays. Le Canada ne se trouve donc pas dans le top 10, mais dans les dix suivants, avec l'Autriche, le Luxembourg et la Suisse. Cette mesure est déterminante, car il s'agit d'une autre façon d'évaluer l'efficacité de l'économie d'une nation et sa compétitivité. Le rapport mentionne que les « pays dotés d'une meilleure logistique peuvent se développer plus rapidement, être plus compétitifs et accroître leurs investissements ».

**L'expansion du commerce offre des possibilités incroyables, mais nous pourrions uniquement réaliser notre plein potentiel en veillant à ce que notre infrastructure et nos chaînes d'approvisionnement soient adaptées au commerce du 21<sup>e</sup> siècle. L'objectif devrait être d'atteindre le top 10 de la Banque mondiale en ce qui a trait à l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement.**

### **PROMOUVOIR LE LEADERSHIP CANADIEN AU 21<sup>E</sup> SIÈCLE : UN PARTENARIAT EN VUE DE CRÉER DE L'EMPLOI, DE STIMULER LE COMMERCE ET D'ACCROÎTRE LA COMPÉTITIVITÉ**

Les administrations portuaires canadiennes collaborent étroitement avec leurs partenaires de la chaîne d'approvisionnement en vue d'assurer le meilleur mouvement possible des cargaisons. En raison de leur rôle en tant qu'organismes gouvernementaux autonomes, les administrations portuaires canadiennes peuvent agir à titre d'« intermédiaires honnêtes » afin de rassembler les partenaires, de favoriser la confiance et le partage des données, et d'engager la discussion sur les défis.

Le Canada est un leader des chaînes d'approvisionnement mondiales liées au commerce et au transport. En effet, en nous appuyant sur la réussite du pays jusqu'à aujourd'hui, nous veillerons à assurer le

leadership du Canada à l'échelle internationale.

L'efficacité de nos chaînes d'approvisionnement dans l'industrie du transport maritime est une valeur ajoutée au même égard que les accords commerciaux qui appuient nos exportations de renommée mondiale et les importations connexes. Effectivement, la création d'occasions en abordant les enjeux aidera le Canada à maximiser son avantage et à vraiment saisir sa chance.

### **Doter les ports des moyens nécessaires pour maximiser l'efficacité du commerce et de la chaîne d'approvisionnement au Canada**

Habiliter les ports est une situation gagnant-gagnant pour les membres de l'AAPC et le gouvernement fédéral. Acquérir une souplesse financière, résoudre les questions de réglementation et les autres enjeux, et veiller à ce que les ports possèdent l'infrastructure nécessaire sont des façons pour nous de collaborer en vue d'atteindre les principaux objectifs économiques du pays : création d'emploi et croissance économique partout au pays. Ainsi, nous favoriserons la compétitivité du Canada et faciliterons les échanges bilatéraux entre le Canada et ses principaux partenaires commerciaux.

Les membres de l'AAPC demandent au gouvernement du Canada de s'engager à respecter les trois étapes ci-dessous dans son budget de 2015 :

1. Réduire le déficit infrastructurel et veiller à satisfaire les besoins actuels et futurs des installations portuaires canadiennes. Ainsi, on appuie le leadership commercial du Canada, on crée des emplois et on renforce l'exploitation de la chaîne d'approvisionnement. Il faut alors s'assurer que le plan Chantiers Canada conserve sa souplesse relative aux critères liés à la valeur totale des projets et multiplie les possibilités de financement offertes aux ports en créant un fonds dédié, remboursable à un faible taux d'intérêt que les administrations portuaires pourraient exploiter pour attirer facilement les investissements.
2. Appuyer les efforts du gouvernement fédéral visant la promotion commerciale en élaborant, en partenariat avec le Service des délégués commerciaux du Canada, un programme de formation pour les délégués commerciaux dans le but de les aider à mieux comprendre la valeur ajoutée que représente le réseau portuaire national, son rôle en appui au commerce et à son développement, et l'amélioration du leadership et de la compétitivité du Canada tout au long de la chaîne d'approvisionnement.
3. Créer un groupe de travail interministériel de haut niveau afin de rassembler tous les ministères et les organismes gouvernementaux clés qui traitent les enjeux de l'AAPC, soit Transports Canada, Industrie Canada, Pêches et Océans Canada, etc. Le groupe de travail se pencherait sur les différents enjeux auxquels sont confrontées les administrations portuaires, y compris les obstacles à la souplesse financière et aux questions de réglementation.

*Puisque ces problèmes nuisent à la concurrence et au commerce, leur résolution représente une solution gagnant-gagnant pour l'économie canadienne. Elle permettra d'accroître la position concurrentielle du*

*pays envers ses principaux concurrents commerciaux (particulièrement les ports américains) et de veiller à ce que les ports répondent aux besoins du programme commercial solide du Canada.*

## **HARMONISATION AVEC LES PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT**

La poursuite des investissements dans les administrations portuaires canadiennes et l'amélioration de l'efficacité des activités permettront à l'Association des administrations portuaires canadiennes de promouvoir les priorités actuelles et futures du gouvernement, notamment :

### ***Équilibrer le budget fédéral afin d'assurer la viabilité budgétaire et la croissance économique.***

Les administrations portuaires canadiennes et le secteur maritime versent 1,4 milliard de dollars en revenu fédéral et en impôt sur les bénéfices au gouvernement du Canada. En 2010, le secteur maritime a augmenté les recettes fiscales du gouvernement canadien de 2 milliards de dollars.

### ***Accroître la compétitivité des entreprises canadiennes grâce à la recherche, au développement, à l'innovation et à la commercialisation.***

Les ports du réseau portuaire national sont des installations de renommée mondiale qui offrent des artères vitales et efficaces aux voies commerciales nationales et internationales, lesquelles sont essentielles à l'industrie et aux consommateurs canadiens. Bien que les APC utilisent déjà la technologie pour améliorer leurs activités et transporter les cargaisons rapidement et efficacement, l'innovation continue permettra de renforcer davantage la compétitivité du Canada dans le secteur du transport maritime.

### ***Assurer la prospérité et la sécurité des collectivités, notamment en appuyant l'infrastructure.***

Les navires transportent plus de 90 % des marchandises mondiales, et les administrations portuaires canadiennes gèrent plus de 60 % du fret maritime du pays. Les ports de mer modernes et navigables reliant les nombreux expéditeurs, camionneurs et chemins de fer du pays sont nécessaires au commerce international et à la prospérité économique.

En plus de faciliter le commerce, les ports canadiens sont des membres et collaborateurs importants au sein des collectivités dans lesquelles ils exercent leurs activités. De nombreux ports ont lancé des programmes d'investissement communautaire qui appuient les organisations destinées aux jeunes et aux familles, l'éducation et la formation, les activités de financement locales et les initiatives environnementales.

### ***Maximiser le nombre et les types d'emplois pour les Canadiens.***

Les ports canadiens créent 250 000 emplois directs et indirects dont les salaires sont supérieurs à la moyenne et injectent 25 milliards de dollars dans le PIB du pays. De plus, on constate un effet à deux volets relatif à l'augmentation de la capacité des administrations portuaires canadiennes. Les investissements dans les ports créent de l'emploi dans la phase de construction (et services connexes), et chaque million de tonnes de nouvelles cargaisons dans les ports canadiens crée 300 nouveaux emplois.

## **CONCLUSION**

La prospérité économique continue du Canada et la qualité de vie de ses habitants dépendent de notre réussite en tant que nation commerçante.

Les administrations portuaires sont au cœur des chaînes d'approvisionnement facilitant le commerce du 21<sup>e</sup> siècle. Faire de l'infrastructure portuaire – et de son entretien et de son développement – une priorité n'a jamais été aussi important.

Ainsi, on permettra au Canada de tirer parti des avantages des accords commerciaux qu'il négocie, d'offrir d'autres avantages économiques à ses citoyens, et de devenir le leader mondial en matière de logistique de transport et d'efficacité de la chaîne d'approvisionnement.

Nous avons hâte de travailler avec le gouvernement du Canada au sein d'un partenariat qui nous permettra de promouvoir nos objectifs communs et d'aller de l'avant.